



Entre Deux

Supplément d'informations municipales

N° 821 – Semaine du 23 au 29 septembre 2019

Flash infos

« Le Bouquiniol » est en service

Ce bel équipement est installé près de notre boulangerie. Il a été réalisé par un bénévole de la commune que nous félicitons et remercions encore.

Vous pouvez gratuitement et librement :

Choisir et prendre un livre, lire le livre à votre rythme, ramener le livre et prendre un autre livre... c'est simple non ?

Si vous voulez offrir des livres, merci de ne pas les mettre directement dans le Bouquiniol mais de les déposer à la bibliothèque ou en mairie.

Un généreux donateur en faveur du CCAS de la commune

Nous avons inauguré le vendredi 20 septembre, la Place Léon Bergue. Sauf pour les plus anciens Moussignols (es), ce nom ne vous dit pas grand-chose et pourtant :

Léon Bergue a habité sa vie durant à l'emplacement de ce que nous appelons aujourd'hui Moussy 4.

Né en 1926, Léon était arrivé à l'âge de 7 ans pour ne plus quitter Moussy jusqu'à son décès en 2016.

Veuf très tôt, sans enfant, Léon Bergue a consacré sa vie à ses passions qui étaient : son village, son jardin, son verger, la chasse et la nature. Il n'avait pas son pareil pour connaître le moindre recoin du territoire de la commune. Boucher en gros aux abattoirs de la Villette, Léon a acheté « de la terre » au fil des années sur la commune. Terres louées aux agriculteurs mais dont il s'était réservé le droit de chasse.

Léon Bergue nous a accompagnés durant 3 mandats au Conseil municipal : de 1983 jusqu'en 2001.

Il avait compris avant l'heure que « le bien et le bon manger » étaient importants : Légumes du jardin consommés à la saison, mis en conserve pour l'hiver, etc..

Léon Bergue a fait don au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de ses terres et bois soit environ 30 ha.

Au nom de la commune, nous lui disons merci et avons voulu marquer son souvenir par cette plaque « Place Léon Bergue, généreux donateur au CCAS ».

Bernard Rigault, Maire de Moussy le Neuf

Infos administratives

Bacheliers 2019

Vous avez obtenu votre diplôme pour la session 2019, la commune de Moussy le Neuf serait heureuse de vous offrir une récompense lors de la réception officielle du **vendredi 15 novembre à 19h Salle J. d'Arc**. Pour ce faire, nous vous demandons de déposer en Mairie, une copie de votre diplôme et de votre carte d'identité **au plus tard, le vendredi 18 octobre 2019**.

Alarmes

La mairie a été prévenue que depuis de nombreux mois, des alarmes intempestives sonnent nuit et jour, en semaine et le week-end dans la zone d'activités de la Barogne.

Nous demandons aux entreprises de vérifier leur système d'alarme afin d'éviter la gêne occasionnée aux habitants des alentours.

Emploi et formation



Le **GEIQ-AERO** est un groupement d'employeurs implanté dans les aéroports parisiens et celui de Lyon Saint-Exupéry. Constitué d'entreprises évoluant dans le secteur de l'assistance en escale, il recrute pour Roissy CDG une dizaine d'agents d'escale et une dizaine d'agents de piste débutants qu'il formera en alternance dans le cadre d'un **contrat de professionnalisation de 7 mois** :

➤ Agents d'escale

Métier de représentation à plusieurs titres, les candidats au poste d'agent d'escale doivent avoir une excellente présentation et une bonne élocution. De plus, ils maîtrisent un minimum l'outil informatique, pratiquent l'anglais à un niveau conversationnel, font preuve d'une naturelle aisance relationnelle et d'une aptitude à travailler en équipe dans un contexte parfois stressant. Une expérience professionnelle dans un métier lié à la relation clients (hôtellerie, restauration, vente...) est par ailleurs fortement recommandée.

➤ Agents de piste

L'agent de piste s'assure de la sécurisation des avions sur les aires de roulement et de stationnement, il prépare le matériel et les équipements en fonction du

Emploi et formation

type d'appareil, il opère le chargement et le déchargement des bagages dans les zones de traitement (galeries) ou au contact direct de l'avion (soutes). Il arrime ou cale les bagages, les conteneurs et le vrac en coordination avec des équipiers. Il maîtrise l'utilisation des engins légers (charlattes, tapis automoteurs...) ainsi que la lecture de codes et symboles IATA.

L'agent de piste agit dans le strict respect des normes de sûreté et de sécurité aérienne, et dans le cadre des procédures dictées par les compagnies aériennes. Autonome dans leur champ d'action, il doit néanmoins savoir s'inscrire dans un travail collectif.

Ainsi, des profils conscients de leurs responsabilités, concentrés, habitués aux efforts physiques parfois intenses et aux conditions de travail en extérieur sont nécessaires.

➤ Prérequis commun

La ponctualité et l'assiduité sont naturellement des valeurs cardinales pour quiconque souhaite travailler en aéroport.

L'accès aux zones réservées est réglementé, il fait l'objet d'une habilitation délivrée par la Gendarmerie des Transports Aériens (GTA). Ce badge ne peut être délivré aux personnes ayant eu des antécédents judiciaires ou policiers.

Le permis de conduire ainsi qu'une expérience significative de la conduite est impérative.

Candidatures à transmettre **avant le 15 octobre à Meziane AFTIS, Directeur. Tél. : 01 74 85 84 25 ou 06 45 73 21 36 meziane.aftis@geiq.aero.fr**

Environnement

Communiqué de SIGIDURS

Pour information, le SIGIDURS a débuté et ce pour une durée de 2 mois, la campagne de lavage des bornes enterrées et aériennes sur tout le territoire selon un calendrier fourni par notre prestataire de services.

Le lavage de ces dernières s'effectue en 20 à 30 minutes, la circulation peut parfois ainsi en être perturbée.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et nous nous excusons de l'éventuelle gêne occasionnée par cette prestation.

Le service collecte reste disponible au **0 800 735 736** pour tout autre renseignement complémentaire.

Nettoyons la nature

Nous vous rappelons que la prochaine opération se déroulera le :

samedi 28 septembre 2019.

Rendez-vous au **Centre Technique Municipal à 8h.**



Communiqué du SIGIDURS

Attention aux arnaques ! Devez-vous donner de l'argent aux agents qui ramassent vos poubelles ? **NON** Le contrat qui lie SIGIDURS à ses différents prestataires de collecte interdit formellement toute demande de contribution financière aux administrés, sous peine de sanctions.

Si vous êtes confrontés à cette situation, appelez immédiatement le numéro vert **0 800 735 736** afin de leur signaler.

Urbanisme

Enquête publique sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Suite à l'arrêt du projet de Schéma de Cohérence Territoriale par délibération du Conseil Communautaire du 28 mai 2019 arrêtant le bilan de concertation et le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de son territoire, la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (CARPF) organise une enquête publique qui se déroulera du **23 septembre à 15h au 26 octobre à 12h** dans le but d'informer la population et de recueillir son avis sur ce projet de révision du SCoT. Durant ces 34 jours, vous pourrez vous rendre dans 15 mairies du territoire afin de donner vos observations sur un registre ouvert à cet effet. Le document sera consultable du 23 septembre 15h au 26 octobre 12h :

➤ Au siège de la CARPF en format papier et sur un poste informatique ainsi que dans 15 mairies du territoire

➤ sur le site www.registredemat.fr/scot-roissypausedrance.fr

Plus d'information :

<https://www.roissypaysdefrance.fr>

En cas d'urgence



Dentistes de garde : 08 92 23 11 28

Médecins de garde et Smur : 15

Pharmacie de garde : voir à la pharmacie.

Gendarmerie : 01.60.03.00.19

Police intercommunale : 01.34.31.31.21

Pompiers : 18 (téléphone fixe) 112 (portable)

Urgence Sécurité Gaz : 0 800 47 33 33

Taxi/VSL : 06 07 76 59 45

Emplacements défibrillateurs :

1 à l'entrée de la salle de l'Erable, rue de l'Erable

1 à côté du patio d'entrée du Groupe Scolaire du Chêne,

1 sur le mur de la mairie annexe, côté parking de la Poste, sous l'auvent.

1 à la Résidence Séniors Autonomes sur le mur intérieur près de la maison commune

1 à la Factory, face à Intermarché